

VILLE DE : COSNE-COURS-SUR-LOIRE

CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU :

19 OCT. 2012

SEANCE DU VENDREDI 19 OCTOBRE 2012

L'an deux mil douze, le 19 octobre, à 19 heures, le Conseil municipal de Cosne-Cours-sur-Loire, régulièrement convié suivant convocation adressée le 11 octobre 2012 à chacun de ses membres, s'est réuni au lieu habituel en l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Alain DHERBIER.

OBJET DE LA SEANCE

POINT UNIQUE :

ELECTION SENATORIALE PARTIELLE : ELECTIONS DES DELEGUES ET DES SUPPLEANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU COLLEGE ELECTORAL DES ELECTIONS SENATORIALES PARTIELLES DU 02 DECEMBRE 2012.

ETAIENT PRESENTS :

MM DHERBIER, BOUFFARD, BOUJLILAT, Mme BEZOU, M. LABERTHE, MM JAILLET, GARNIER, ROBERT, CHARTIER, Mme ROUSSEL, M. PERREAU, Mme de SAINTE CROIX, M. PONCHON, Mme COQUET, MM PASSAS, DEMAY, Mme KEREKDJIAN, M. ROUSSEAU, Mme NEVERT, M. VENEAU, Mme REBOULLEAU, MM KASSAM, BLOIN.

AVAIENT DONNE PROCURATION :

Mme LEROY Martine	à	M. GARNIER Thierry
Mme COULON Mireille	à	M. LABERTHE François
M. ACAR Hidayet	à	M. DHERBIER Alain
Mme VIRLOGEUX Laurence	à	Mme BEZOU Sylviane
Mme PETOUILLAT Nathalie	à	M. BOUJLILAT Hicham
Mme DAGUES Sophie	à	M. ROBERT André
Mme MOLINA Isabelle	à	Mme COQUET Christine
Mme HENRY Micheline	à	M. BLOIN Denis
M. DELAS Christian	à	M. VENEAU Michel

ETAIT ABSENT NON EXCUSE :

M. WICKERS Franck

Je vous informe qu'en raison de la démission de Monsieur Didier BOULAUD de son mandat de sénateur, il convient de procéder à une élection sénatoriale partielle.

Le décret N° 2012-1119 du 03 octobre 2012 a fixé la date de cette élection au dimanche 02 décembre 2012.

Les textes régissant cette élection sont :

- le décret N° 2012-1119 du 03 octobre 2012 portant convocation des électeurs sénatoriaux du département de la Nièvre,
- la circulaire ministérielle NOR/IOC/A/11/3812/C du 19 mai 2011,
- l'arrêté préfectoral du 04 octobre 2012 relatif au nombre de délégués titulaires, de délégués supplémentaires et de suppléants à élire et au mode de scrutin applicable pour les élections lors du conseil municipal du 19 octobre 2012.

En application des instructions et circulaires ministérielles et préfectorales, le Conseil municipal de Cosne-Cours-sur-Loire est appelé à procéder à l'élection de :

1°) **8 suppléants pour la section de Cosne-sur-Loire** choisis parmi les électeurs de la Commune et qui seront élus au scrutin de liste à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel.

VILLE DE : COSNE-COURS-SUR-LOIRE

CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU :

19 OCT. 2012

ELECTIONS DES 8 SUPPLEANTS DE COSNE-COURS-SUR-LOIRE

Le scrutin a commencé à : 19H05

Le Président invite le Conseil à procéder, sans débats, au scrutin secret, sur une même liste à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne, sans panachage, ni vote préférentiel, à l'élection des 8 suppléants.

Le Président donne l'intitulé de la liste et le nom des candidats qui la compose :

1°) liste présentée par le groupe de la Majorité municipale et le Groupe des élus communistes et républicains, composée de :

- **Monsieur Claude MARNIERES**
 - né le 15/04/1929 à Septfonds
 - adresse : 44 Bis rue Emile Combes – 58200 Cosne-Cours-sur-Loire
- **Madame Béatrice DELFOUR**
 - née le 24/02/1950 à Sens
 - adresse : 31 ter rue du Colonel Rabier – 58200 Cosne-Cours-sur-Loire
- **Monsieur Jean-Claude CUREZ**
 - né le 16/07/1958 à Nevers
 - adresse : 94 rue du Général Binot – 58200 Cosne-Cours-sur-Loire
- **Madame Annie BOULLAY-QUIEFFIN**
 - née le 26/10/1942 à Cosne sur Loire
 - adresse : 17 rue Pasteur – 58200 Cosne-Cours-sur-Loire
- **Monsieur Gilles BRUGNON**
 - né le 27/09/1959 à Versailles
 - adresse : 2 Allée du Gâtinais – 58200 Cosne-Cours-sur-Loire
- **Madame Ginette GAUTIER**
 - née le 17/02/1938 à Vichy
 - adresse : 55 route des Foings – 58200 Cosne-Cours-sur-Loire
- **Monsieur Pierre COQUET**
 - né le 01/08/1953 à Etais la Sauvin
 - adresse : 117 rue de Donzy – 58200 Cosne-Cours-sur-Loire
- **Manque Francine WILLAUME**
 - née le 22/07/1944 à Paris 14^{ème}
 - adresse : 5 bis rue des Marnes, Bohème – 58200 Cosne-cours-sur-Loire

2°) une liste présentée par le groupe de l'opposition composée de :

- **Madame Véronique DUCHEMIN**
 - née le 07/02/1960 à Clamecy
 - adresse : 20 allée de Montchevreau – 58200 Cosne-Cours-sur-Loire

- **Madame Monique DELAS**
 - née le 29/08/1949 à Cosne-Cours-sur-Loire
 - adresse : 142 rue des Rivières St Agnan – 58200 Cosne-Cours-sur-Loire

- **Monsieur Guy CHARTOIRE**
 - né le 15/03/1948 à St Sandoux (63)
 - adresse : 2 rue des Ardilles – 58200 Cosne-Cours-sur-Loire

- **Madame Marie DAMIEN**
 - née le 15/09/1960 à Nevers
 - adresse : 127 rue de Donzy – 58200 Cosne-Cours-sur-Loire

- **Monsieur René ARMAND**
 - né le 08/09/1935 à St Léger/Beuvray (71)
 - adresse : Le Clos St Jacques – 58200 Cosne-Cours-sur-Loire

- **Madame Marie Claire DENUE**
 - née le 17/05/1945 à La Chaussée Victor (41)
 - adresse : 108 b rue des 4 Fils Doumer – 58200 Cosne-Cours-sur-Loire

- **Madame Catherine RIBAUT**
 - née le 06/01/1960 à Cosne-Cours-sur-Loire
 - adresse : 128 rue Emile Combes – 58200 Cosne-Cours-sur-Loire

- **Madame Anne-France BOTTE**
 - née le 05/05/1961 à Cosne-sur-Loire
 - adresse : 88 rue Emile Combes – 58200 Cosne-Cours-sur-Loire

Chaque Conseiller municipal, à l'appel de son nom, muni d'une enveloppe dépose son bulletin dans l'urne prévue à cet effet.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	32
A DEDUIRE : bulletins blancs et nuls	0
RESTE, pour le nombre de suffrages exprimés	32

PROCLAMATION DU RESULTAT DES SCRUTINS

Titre de la liste	Nombre de suffrages obtenus pour chaque liste
Liste présentée par le groupe de la Majorité municipale et le groupe des élus communistes et républicains	25
Liste présentée par le groupe de l'opposition	7

VILLE DE : COSNE-COURS-SUR-LOIRE

CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU :

19 OCT. 2012

Détermination du quotient électoral :

Le nombre de suffrages exprimés (32) a été divisé par le nombre de suppléants à élire (8)
Le quotient obtenu est : 4

Attribution des sièges à chaque liste :

a) Au quotient :

Liste présentée par le groupe de la Majorité municipale et le groupe des élus communistes et républicains :

$\frac{25 \text{ voix}}{4}$ 6 sièges

Liste présentée par le groupe de l'opposition :

$\frac{7 \text{ voix}}{4}$ 1 siège

Le nombre de sièges attribués : 7 sièges reste : 1 siège

b) A la plus forte moyenne :

Liste présentée par le groupe de la Majorité municipale et le groupe des élus communistes et républicains :

$\frac{25 \text{ voix}}{6 + 1}$ 3,57 sièges

Liste présentée par le groupe de l'opposition :

$\frac{7 \text{ voix}}{1+1}$ 3,50 sièges

Au total ont obtenu :

Liste présentée par le groupe de la Majorité municipale et le groupe des élus communistes et républicains

- 7 sièges

Liste présentée par le groupe de l'opposition :

- 1 siège

Sont proclamés suppléants :

- Pour la liste présentée par le groupe de la Majorité municipale et le groupe des élus communistes et républicains :

-M. Claude MARNIERES
- Mme Béatrice DELFOUR
- M. Jean-Claude CUREZ
- M. Annie BOULLAY-QUIEFFIN
- M. Gilles BRUGNON
- Mme Ginette GAUTIER
-M. Pierre COQUET

- Pour la liste présentée par le groupe de l'opposition :

- Mlle Véronique DUCHEMIN

ELECTION DU DELEGUE DE COURS ET DES TROIS SUPPLEANTS

1^{er} TOUR DE SCRUTIN

UNE PERSONNE EST PRESENTEE PAR MME CHANTAL NEVERT EN QUALITE DE DELEGUE :

- **Madame Louissette HERBIET**
 - née le 12/12/1937 à ANNAY
 - adresse : 103 rue de la fontaine Saint Laurent – 58200 Cosne-Cours-sur-Loire

ET TROIS PERSONNES SONT PRESENTEES EN QUALITE DE SUPPLEANTS :

- **Madame Georgette CHEVREAU**
 - née le 25/11/1950 à Bligny sur Othe
 - adresse : 59 route de Cours – 58200 Cosne-Cours-sur-Loire
- **Monsieur Eric DIONNET**
 - né le 22/03/1956 à Nogent le Rotrou
 - adresse : 7 rue de la chaume – 58200 Cosne-Cours-sur-Loire
- **Madame Françoise ROSAR**
 - née le 21/06/1956 à Saint Laurent
 - adresse : 11 rue des Ardilles – 58200 Cosne-Cours-sur-Loire

UNE PERSONNE EST PRESENTEE PAR MONSIEUR THIERRY DEMAY EN QUALITE DE DELEGUE POUR L'OPPOSITION :

- **Madame Sylvie DEMAY**
 - Née le 21/09/1965 à DECIZE
 - Adresse : 3 Chemin des Hirondelles – 58200 Cosne-Cours-sur-Loire

ET TROIS PERSONNES SONT PRESENTEES EN QUALITE DE SUPPLEANTS :

- **Monsieur Charly BRUERE**
 - Né le 14/09/1948 à Cosne-sur-Loire
 - Adresse : 71 route de Cours – 58200 Cosne-Cours-sur-Loire
- **Madame Renée BRUERE**
 - Née le 07/10/1947 à Saint Andelain
 - Adresse : 71 route de Cours – 58200 Cosne-Cours-sur-Loire
- **Monsieur Jérémy SANTAILLER**
 - Né le 26/12/1993 à Nevers
 - Adresse : 3 chemin des hirondelles – 58200 Cosne-Cours-sur-Loire

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	: 32
A déduire : bulletins blancs ou nuls	: 0
RESTE pour le nombre de suffrages exprimés	: 32

Ont obtenu :

- Mme Louissette HERBIET	: 25 voix
- Mme Georgette CHEVREAU	: 25 voix
- Monsieur Eric DIONNET	: 25 voix
- Madame Françoise ROSAR	: 25 voix

Tous ces candidats ayant été élus à la majorité absolue, il n'y a pas de 2^{ème} tour.

VILLE DE : COSNE-COURS-SUR-LOIRE

CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU :

19 OCT. 2012

Le scrutin est clos à 20h15. Les opérations de vote sont terminées après signature des procès verbaux qui seront immédiatement transmis aux Services Préfectoraux et affichés à la porte de la Mairie.

Monsieur VENEAU : « Lors du vote, il y a le repas à Villechaud. »

Propos inaudibles.

Monsieur VENEAU : « Le jour du vote, il y a le repas à Villechaud. »

Monsieur le Maire : « Oui, je suis au courant. »

Monsieur VENEAU : « Ça va être difficile... »

Propos inaudibles.

Monsieur VENEAU : « On sera revenu, tu crois ? Il faudra qu'on donne les consignes. »

Monsieur le Maire : « Monsieur le Préfet décide comme ça. »

Monsieur VENEAU : « Oui, c'est vrai que ça.... »

Monsieur le Maire : « Et puis ce sont des ordres qui viennent du dessus, donc... »

Rires.

Propos inaudibles.

Monsieur le Maire : « C'est fini maintenant, on ne peut plus changer la date du repas, maintenant. »

Propos inaudibles.

Monsieur le Maire : « Non, non. »

Monsieur BOUJLILAT : « En tout cas, j'ai une idée pour qu'on vienne tous déjeuner plus vite, vous votez pour notre candidate, comme ça on reviendra assez tôt. »

Propos inaudibles.

Rires

Monsieur le Maire lève la séance.

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR :

POINT UNIQUE :

ELECTION SENATORIALE PARTIELLE : ELECTIONS DES DELEGUES ET DES SUPPLEANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU COLLEGE ELECTORAL DES ELECTIONS SENATORIALES PARTIELLES DU 02 DECEMBRE 2012.

SIGNATURE DES MEMBRES PRESENTS :

Monsieur DHERBIER Alain	Maire
Monsieur BOUFFARD Patrick	1 ^{er} Adjoint
Monsieur BOUJLILAT Hicham	2 ^{ème} Adjoint
Madame BEZOU Sylviane	3 ^{ème} adjoint
Monsieur LABERTHE François	4 ^{ème} adjoint
Monsieur JAILLET Pascal	6 ^{ème} adjoint
Monsieur GARNIER Thierry	8 ^{ème} adjoint
Monsieur ROBERT André	9 ^{ème} Adjoint
Monsieur CHARTIER William	Conseiller
Madame ROUSSEL Annie	Conseiller
Monsieur PERREAU Christian	Conseiller
Madame de SAINTE CROIX Andrée	Conseiller
Monsieur PONCHON Philippe	Conseiller
Madame COQUET Christine	Conseiller
Monsieur PASSAS Joël	Conseiller
Monsieur DEMAY Thierry	Conseiller
Madame KEREKDJIAN Yvette	Conseiller
Monsieur ROUSSEAU François	Conseiller
Madame NEVERT Chantal	Conseiller
Monsieur VENEAU Michel	Conseiller
Madame REBOULLEAU Sylvie	Conseiller
Monsieur KASSAM Stéphane	Conseiller
Monsieur BLOIN Denis	Conseiller